

LE LIEN

Edito



Madame, mademoiselle, monsieur,

Comme chaque année, la rentrée scolaire s'est bien passée. L'effectif de 198 enfants montre une certaine stabilité, avec toutefois une légère modification dans la répartition entre les maternelles et les primaires, par une augmentation sensible des enfants de moins de 6 ans.

Par ailleurs, on observe une plus forte fréquentation de la garderie et de la cantine. A cet égard, le nouvel équipement en cours de finition, et dont l'objectif reste la livraison pour la fin de l'année, trouvera immédiatement sa pleine utilité.

Effectivement, ce bâtiment abritera, outre le nouveau restaurant scolaire, la nouvelle garderie. Pour ce dernier point, la commission aux affaires scolaires, et les professionnelles (ATSEM), réfléchissent à une nouvelle organisation, avec toujours comme objectif, une meilleure efficacité du service rendu, pour le plus grand nombre.

Concernant la restauration scolaire, le recrutement du chef cuisinier a eu lieu, et rejoindra les effectifs de la Commune au courant du mois de décembre. Sa première mission sera de mettre la nouvelle cantine en condition opérationnelle pour la rentrée du mois de janvier.

Par ailleurs, sur les propositions de la commission scolaire et de la commission d'appel d'offre, le conseil municipal a voté l'achat du mobilier pour la salle du restaurant. Un mobilier, qui avec la multiplicité des couleurs, devrait accrocher l'esprit et le rêve des enfants.

Les derniers ajustements des équipements professionnels de la cuisine ont été également effectués ces dernières semaines, en collaboration avec le nouveau chef.

Enfin, tous les lasséennes et lasséens sont invités à venir découvrir ce nouvel équipement, le samedi matin du 22 décembre.

Dans un tout autre domaine, qui est celui de l'urbanisme, les permis d'aménager ont été délivrés au courant des mois de septembre et d'octobre, représentant environ une centaine de logements.

Ainsi, dans les semaines qui viennent, nous devrions voir les travaux s'effectuer sur la route de Baulon, au niveau de la Mairie, il s'agit du lotissement « des hauts thébault », puis au début de l'année prochaine, au fond du parking, devant l'église, et rejoignant la route de Goven, il s'agit des lotissements « des chettes », et de « la martinière » (partie 1 et 2).

Conformément au plan local de l'habitat de la communauté de communes (ACSOR), certains lots seront réservés à l'accession sociale (terrain + maison), et certains au locatif social.

L'échelonnement de cette première tranche est prévu sur trois années.

Bonne rentrée à toutes et à tous

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	commission communication
Tirage	650 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT

imprimé sur papier recyclé

VIE MUNICIPALE p.3-6



VIE ASSOCIATIVE p. 7



SANTÉ PUBLIQUE p. 8-9



VIE CULTURELLE p.10



VIE PRATIQUE p. 15-17



VIE SCOLAIRE p.18-19



VIE INTERCOMMUNALE p.21-22



Dossier

Le restaurant municipal

p.11-14



© V. Le Duc

Un coucher de soleil flamboyant sur Lassy un soir d'été 2012

Vœux de la municipalité

Didier Le Chénéchal Maire de Lassy,
Mesdames et Messieurs les Adjointes,
Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux
vous convient aux vœux de la nouvelle année
le samedi 19 janvier 2013 à 18h salle Joseph Legendre

Parution du prochain bulletin Le Lien N°119

Parution du prochain bulletin de **Janvier 2013** semaine du **28 janvier 2013**.

Les articles pour **Le Lien n° 119** sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : adjoint3.lassy@orange.fr pour le **Jeudi 6 Décembre 2012**. Spécifier en objet sur le mail : Article pour le LIEN.

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, accompagnés éventuellement soit d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. Les informations associatives (textes et photos) sont éditées sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

La relecture du LIEN dans sa forme est assurée par le comité de rédaction.

LA VIE MUNICIPALE

Comptes Rendus des Conseils Municipaux

Nous vous rappelons que les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune : <http://www.lassy35.fr/>

Principales délibérations adoptées par le conseil municipal du 4 juillet 2012

• FINANCES : TARIFS MUNICIPAUX

Bibliothèque : pas de changement de tarif
Photocopie : pas de changement de tarif
Salle des fêtes : pas de changement de tarif

Tarifs cimetière :

Terrains pour sépultures :

Concession (2m²) 15 ans renouvelable : 120,00€
Concession (2m²) 30 ans renouvelable : 239,00€
Concession (2m²) 50 ans renouvelable : 478,00€

Taxe d'inhumation : 25,00€

Journée d'occupation du caveau provisoire : 13,00€



Site cinéraire :

Concession columbarium ou cavurne 10 ans renouvelable : 160,00€
Concession columbarium ou cavurne 20 ans renouvelable : 320,00€
Concession columbarium ou cavurne 50 ans renouvelable : 800,00€

Ouverture/fermeture d'une case du columbarium ou cavurne : 32,00€

Dispersion des cendres dans le jardin du souvenir : 32,00€

Tarifs de la cantine municipale :

3,40€ pour les élèves et personnel communal affecté à la cantine

4,50€ pour les autres personnels communaux

5,57€ pour les instituteurs et professeurs des écoles en poste fixe à l'école de LASSY pouvant bénéficier de la subvention émanant du rectorat d'académie.

Tarifs de la garderie :

	Ancienne tarification	Nouvelle tarification
Forfait mensuel	34,16€ / mois	34,67€ / mois
Forfait matin	7,56€ / semaine	7,67€ / semaine
Forfait soir	8,68€ / semaine	8,81€ / semaine
occasionnel	0,75€ / ½ heure	0,76€ / ½ heure

Il est maintenu la diminution des tarifs forfait mensuel de garderie de 10 % à partir du 2ème enfant de la même famille utilisant ce service périscolaire.

Facturation de la main d'œuvre des agents des services techniques :
20,00€ de l'heure

• FINANCES / FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET ACTIVITES PARASCOLAIRES DE L'ECOLE CAMILLE CLAUDEL

- 92,78€ par élèves et prise en charge du transport à la piscine.

Principales délibération adoptées par le conseil municipal du 5 octobre

• FINANCES : SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Il a été proposé une revalorisation de 2% des subventions allouées aux associations communales et aux organismes de formations accueillant des élèves résidant à Lassy :

- Club des Ajoncs	522.51 €
- ACCA	250.00 €
- Subvention complémentaire piégeage	200.00 €
- Anciens Combattants	219.60 €
- Le Pont de Pierre	297.38 €
- U.S. LASSY	1 909.20 €
- Comité des Fêtes	1 126.16 €
- Travail manuel	670.80 €
- Association des parents d'élèves	582.98 €
- Vitagym	963.20 €
- Aide aux devoirs	163.95 €
- Sourire Malgache	375.32 €
- Chambre des métiers de Rennes (2 élèves)	62.52 €
- Chambre des métiers Côtes d'Armor (1 élève)	31.26 €
- Bâtiment CFA 35 (2 élèves)	62.52 €
- Maison familiale rurale de St-Grégoire (1 élève)	31.26 €
- Maison familiale rurale de Goven (3 élèves)	93.78 €
- IME les Ajoncs d'or de Monfort (2 élèves)	62.52 €
- Prévention routière	100,00 €

Par ailleurs, le conseil municipal s'est également prononcé en faveur d'une subvention exceptionnelle pour l'association des Anciens combattants (480€) afin de participer au financement de l'achat d'une nouvelle bannière et pour le Pont de Pierre à hauteur de 100€.

• FINANCES : DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ECOLE POUR UN VOYAGE SCOLAIRE EN FINLANDE

Une subvention exceptionnelle est accordée pour le voyage scolaire des CM2, à savoir : 25€ x 24 élèves au titre du transport vers la Finlande sur le budget 2012, et participation à hauteur de 920€ pour les sorties lors de l'accueil des Finlandais sur le budget 2013.

• PATRIMOINE : ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOTBALL EN HERBE

Le conseil municipal a décidé de mettre en place le programme, de l'entreprise Novosport (Vignoc) pour l'entretien du terrain de football en herbe, sur une année qui comprend les prestations suivantes :

- aérations – décompactages de la pelouse
- scarifications – défeutrages du terrain en période sèche autant de fois que nécessaire
- mise en œuvre de sable lavé à répartir sur les zones du terrain les plus sollicitées
- resemis ponctuel si nécessaire des surfaces dégarnies pour régénération du gazon sportif.

L'ensemble de ces prestations est proposé pour un montant de 3 500€ TTC.

• GRH : CREATION DU POSTE DE CHEF CUISINIER

La procédure de recrutement a été menée courant septembre 2012 par M. Didier LE CHENECHAL, Maire, Mme Marie-Annick GAUDICHE, 2^e adjointe en charge du personnel communal, M. Christian MOINEAU, conseiller municipal et M. Thierry FERREOL, adjoint au Maire de Baulon.

Au terme de l'opération de recrutement, les élus ont retenu la candidature de M. Christophe RABIN actuellement en poste au restaurant scolaire de l'Hermitage.

• Taxe d'aménagement :

Depuis le 1^{er} mars 2012 les modalités de calcul de la taxe d'aménagement ont été modifiées par le législateur.

- La TA remplace tout un ensemble de taxes qui disparaissent de fait:
- la TLE (taxe locale d'équipement) et la taxe complémentaire à la TLE en région Ile de France
- la TDENS (taxe départementale des espaces naturels et sensibles)
- la TDCAUE (taxe départementale pour le financement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement)

La taxe d'aménagement est instituée de plein droit dans les communes dotées d'un PLU ou d'un POS et les communautés urbaines, par délibération dans les autres communes. Pour la part départementale, elle résulte d'une délibération du Conseil Général. Elle doit permettre le financement des équipements publics rendus nécessaires du fait de l'urbanisation.

Champ d'application

La taxe d'aménagement est établie sur la construction, la reconstruction, l'agrandissement des bâtiments de plus de 5 m² et aménagements de toute nature nécessitant une autorisation d'urbanisme.

Ce sont donc bien tous les travaux soumis à autorisation d'urbanisme (permis de construire ou déclaration préalable de travaux) qui sont concernés, aussi bien la construction d'une maison individuelle que ces annexes (abri de jardin, véranda, piscine). Certaines constructions en sont exonérées comme, par exemple, les bâtiments d'utilité publique, la reconstruction à l'identique d'un bâtiment détruit de moins de 10 ans, certains bâtiments agricoles.

Base d'imposition

L'assiette de la taxe est constituée par la valeur déterminée forfaitairement par mètre carré de la surface de la construction. La Surface Hors Oeuvre Nette (SHON) étant réformée, la nouvelle surface s'entend de la somme des surfaces de plancher closes et couvertes, sous une hauteur de plafond supérieure à 1,80 mètre, calculée à partir du nu intérieur des façades du bâtiment, déduction faite des vides et des trémies. Les surfaces sont calculées à l'intérieur des façades du bâtiment pour ne pas pénaliser l'isolation. La base d'imposition est fixée au niveau national de façon forfaitaire : 660€ le m² en province et 748€ en Ile de France. Un abattement de 50% est appliqué sur cette valeur forfaitaire pour les 100 premiers mètres carrés des résidences principales soit 330€ le m² en province.

Taux d'imposition

Pour la part communale ou intercommunale, la fourchette des taux est fixée entre 1% et 5% (pour LASSY le taux de la TLE a été reporté sur la TA à savoir 5%). Dans certaines circonstances particulières (travaux de voirie importants, création de nouveaux équipements publics), le taux pourra être porté jusqu'à 20%. Pour la part départementale, le taux de la taxe d'aménagement ne pourra excéder 2,5%. Cette part départementale financera les espaces naturels sensibles et le fonctionnement des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement.

Calcul de la part communale à LASSY

Pour une maison de 120 m² + un garage de 30 m² + un abri de jardin de 8 m²
 $(330€ \times 100 \text{ m}^2) + (660€ \times 58 \text{ m}^2) \times 5\% = 3\,564€$

Aménagement urbain

De nouveaux passages piétons

Toujours dans un souci de sécurité, la municipalité a fait le choix de mettre 2 passages piétons aux endroits définis ci-après :

- rue Pierre Marie Josse à l'angle de la rue de la Vallée
 - rue du Presbytère à l'entrée des rues Leteille et Nominoë
- La commission Aménagement Urbain réfléchit à un 3^e passage, rue Georges Picot.



Vente de bois pour les Lasséens

«La commune vend, aux particuliers Lasséens uniquement, du bois de chauffage issu principalement de chênes. Le prix de vente est fixé à 50 EUR le m³ (1 stère)

Cette vente est restreinte à une stère de 50 cm par foyer et priorité sera donnée à ceux qui n'ont pas bénéficié de ces ventes les années précédentes.

Le bois fendu non livré sera à retirer au Centre Technique sur inscription auprès de la mairie au 02.99.42.03.33.



Horaires de la mairie



Lundi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mardi	9h00 - 12h00	16h00 - 18h00
Mercredi	9h00 - 12h00	
Jeudi		15h00 - 18h00
Vendredi	9h00 - 12h00	15h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	

Administration communale : un nouveau directeur général des services

Mademoiselle CHABIN Estelle a quitté ses fonctions de Directrice Générale des Services (DGS) cet été et c'est **Mr RIVIERE Erwan** qui a été recruté et qui **a pris ses fonctions de DGS à la mairie**. Il est marié, originaire de Vitré et il vit actuellement à Rennes. C'est un jeune papa de 33 ans depuis peu de temps avec la naissance de son fils.

Il nous explique **son parcours professionnel** : «Maitrise d'AES option administration générale et territoriale obtenue à Rennes 1 / j'ai été membre du service missions temporaires du CDG 35 pendant 1 an 1/2 avec des remplacements principalement à Domagné et la Selle en Luitré entre février 2004 et août 2005/ j'ai obtenu le concours de rédacteur en décembre 2004 et j'ai donc souhaité aller sur un poste stable en mairie. J'ai été recruté à la mairie de St Aubin du Pavail (750 habitants) en tant que secrétaire de mairie en septembre 2005 et j'y suis resté jusqu'en août 2012.

Le métier de secrétaire de mairie requiert des compétences variées que j'ai pu développer et enrichir : les finances, la comptabilité, les ressources humaines, la conduite de projets...».

Lorsqu'on lui demande son intérêt à postuler à Lassy il nous répond : «Au bout de 7 ans à St Aubin du Pavail, j'ai ressenti le besoin d'évoluer dans mon travail, de me remettre en question et d'intégrer une commune plus importante. **Je souhaitais intégrer une commune dynamique, avec des projets à mener, pas trop loin de Rennes et Lassy remplissait ces critères.»**

Aujourd'hui il définit la fonction de DGS comme un « **Coordonnateur des différents projets impulsés par la municipalité tout en restant à l'écoute des demandes de la population** ». Mr Rivière est investi, consciencieux, il reste disponible et ouvert.

En dehors de son métier, il aime le sport en général et fait partie d'une chorale sur Rennes. **Il est investi dans l'association Haiticlic (St Thurial) qui organise tous les ans un Run and Bike à St Thurial**. Les bénéfices récoltés sont envoyés dans une école à Hinche, une ville située au centre d'Haïti. Erwan précise que cette **mission humanitaire** « permet de relativiser nos petits malheurs quotidiens et de prendre conscience de la chance que nous avons d'habiter un pays développé. » **Nous lui souhaitons la bienvenue parmi nous.**



ETAT CIVIL



Décès

Le 6 Août 2012 : Madame DELEPINE Pierrette épouse de Monsieur Auguste Joseph MARAIS



Mariages :

Le 07 Juillet 2012 : Mr Fabien HUET et Melle Audrey BERTIN



Naissances :

4 enfants sont nés de Juin à Septembre 2012

Les avis transmis par les communes du lieu de naissance ne peuvent plus être utilisés à d'autres fins que les actes d'état civil de la commune du domicile.

LA VIE ECONOMIQUE

Du nouveau à l'Echoppe du Canut



Du nouveau à l'échoppe à compter du 26 octobre vous trouverez tous les vendredis soirs des œufs. Suite à un changement de producteur, le magasin est approvisionné désormais tous les vendredis. Vous pouvez passer vos commandes de viande bovine auprès de Bertrand Boullier. Ce dernier vous propose également de nouvelles saveurs pour ses fromages frais.

Implantation d'un distributeur automatique de billets (D.A.B.)



La municipalité a entrepris la démarche de contacter les banques afin de connaître les politiques de ces dernières en matière d'implantation de DAB en milieu rural. Ce service pourrait éviter aux Lasséens d'avoir à se rendre dans une autre commune afin d'effectuer des retraits de numéraire. Certaines banques nous ont reçu et d'autres nous ont adressé par courriers les résultats de leurs enquêtes. **Les réponses données font apparaître que notre commune ne compte pour l'instant pas assez d'habitants pour que cette opération soit rentable économiquement.** De plus en ces temps de crise économique les créations de DAB se font uniquement sur les lieux d'implantation d'agences bancaires.



Présence postale sur la commune

Profitant d'une rencontre sur l'implantation d'un DAB, la municipalité a interpellé la Poste sur la création d'un point postal à la mairie. Ce service permettrait aux Lasséens de faire sur la commune leurs envois et retraits de colis et de recommandés ainsi que de procéder à de petites opérations financières. La Poste a rappelé que conformément à la convention sur la présence postale signée avec l'AMF (association des maires de France) LASSY se trouve à moins de 5 km d'une agence postale (GOVEN 4,5 km) et par conséquent n'a pas vocation à héberger une présence postale sur son territoire. Toutefois vu les projets immobiliers de la commune et la croissance démographique qui va en découler, une demande pourra être déposée auprès de la commission départementale de présence postale à partir de 2014. **Cependant la Poste, qui s'est engagé à maintenir un nombre stable de points postaux sur le département, précise qu'une ouverture sur la commune ne pourra se faire que s'il y a une fermeture sur une autre commune du département.**

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES AJONCS

Manifestations en décembre 2012 :

- 1 – Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (belote, palets, marche suivi du goûter)
- 2 – Goûter de Noël le mercredi 12 décembre 2012 à la Salle Joseph Legendre à LASSY.



LE PONT DE PIERRES

Séance d'Art floral
le Jeudi 13 décembre
à 20h à la Salle J. Legendre.



Photo issue du site : <http://www.infocale.fr/lassy>

Sourire Malgache.

L'ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE RECHERCHE DES BENEVOLES POUR REALISER DES PAQUETS CADEAUX AU CENTRE COMMERCIAL COLOMBIER A RENNES AU MOIS DE DECEMBRE PROCHAIN.



Contact :
ASSOCIATION SOURIRE MALGACHE
19 rue de la Touchette – 35580 LASSY
Tél : 02 99 42 06 74
souriremalgache@free.fr
www.souriremalgache.org



APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Le nouveau bureau :

Présidente : Claire Diotel
Vice-présidente : Véronique Sartorati
Secrétaire : Claire Le Priol
Vice-secrétaire : Marie-Hélène Auvy
Trésorier : Romain Kimmerlé
Vice-trésorière : Virginie Thoby

APE 2012/2013
BONNE RENTREE

L'assemblée générale s'est bien déroulée avec l'arrivée de nombreux nouveaux membres, à qui nous souhaitons la bienvenue.

Actuellement, nous organisons une vente de gavottes déclassées : en sachet de 1kg à 10€, au chocolat noir ou au lait. Le point de vente est à la boulangerie .
Que les gourmands se fassent plaisir!!!

En Décembre : une vente de papier cadeau, à 2€ le rouleau (80g/m²).
En Mars/Avril : une vente de chocolat de Pâques, issu du commerce équitable.

Contact : Claire Diotel 02 99 42 10 57 (répondeur)

Les dates de l'année 2012/2013 :

17/11 : après-midi BOUM et soirée galettes/saucisses et crêpes.

Décembre : une séance de cinéma offerte/élève.

16/03 : Carnaval ouvert à tous les Lasséens : concours de déguisement, suivi d'un repas à thème et d'une soirée dansante.

01/06 : participation aux « Arts 2 Rues »

29/06 : Fête de l'école, la tombola, des jeux pour les enfants, les enveloppes de la chance... le concert d' « Orchestre à l'école » par les CE2...



ASSOCIATION D'AIDE AUX DEVOIRS

Un nouveau bureau pour la rentrée

L'association d'Aide aux devoirs de l'école Camille-Claudé à Lassy a fait sa rentrée. Le 7 septembre dernier, lors de l'assemblée générale, un nouveau bureau a vu le jour. Vous pouvez compter maintenant sur Valérie Renault (présidente) ; Sandrine Marissal (vice-présidente) ; Delphine Doreau (Trésorière) et Nadine Vallée au poste de secrétaire.

Nous souhaitons aussi la bienvenue à deux nouveaux bénévoles, Claude Chauvet et Michelle Wester.

Les bénévoles sont maintenant huit femmes et hommes à œuvrer auprès des enfants.

L'association recherche toujours de nouveaux bénévoles. Alors étudiants, retraités, actifs... N'hésitez pas.

L'activité de l'association s'exerce pendant la garderie de 17h à 18h00, à l'école Camille-Claudé, les lundi, mardi et jeudi. Vous êtes les bienvenus.

Contactez Valérie Renault au 09 52 62 47 98

SANTÉ PUBLIQUE

La formation à l'utilisation du Défibrillateur Externe Automatisé (DEA) se poursuit

Mr Legeay de « SéMaFomation » a assuré 2 séances d'initiation à l'utilisation du défibrillateur que la municipalité a installé sous le préau face à la mairie. Ces séances ont eu lieu les Samedis 29 septembre et 20 octobre le matin (comme annoncé dans le Lien 117). Les participants ont été tous satisfaits car ils ont abordé les gestes d'Urgence et la démonstration de l'utilisation du défibrillateur. Le côté mise en pratique après la théorie est une formule favorisant l'apprentissage du geste. La présence de mannequin et d'un défibrillateur permet de positionner les électrodes sur le corps et de lancer la défibrillation.



ARRÊT CARDIAQUE

Fédération Française de Cardiologie
www.1vie3gestes.com



Apprenez à sauver une vie.

La municipalité relance **une nouvelle série de séances d'information.**

Elles sont **gratuites**, destinées à **toutes les générations** et se déroulent dans la salle du conseil de la mairie. De **nouvelles dates** vous sont proposées pour bénéficier d'une initiation à l'utilisation du défibrillateur et aux gestes d'Urgences.

Vous pouvez venir vous inscrire en mairie à l'accueil aux heures ouvrables ou vous présenter spontanément le jour de la séance Mr Legeay vous accueillera.

Les dates sont les suivantes :

- **samedi 01 décembre 2012 à 10h**
 - **samedi 19 janvier 2013 à 10h**
- Lieu : en salle du conseil à la mairie**

TÉLÉTHON 2012



La municipalité de **GOVEN** se mobilise à son tour pour piloter le futur Téléthon sur 4 communes (Goven, Guignen, Lassy, Baulon). Une première rencontre du comité de pilotage a eu lieu le 13 mars dans les locaux de la mairie.

Cet événement se déroulera du **7 au 9 décembre** avec l'objectif de promouvoir un élan de solidarité de la part de tous.

Durant ces journées, des activités sont prévues : « balades à cheval, des tournois de badminton, volley, initiation à la rumba pour les adolescents et jeunes adultes, ateliers créatifs, circuit motricité pour les plus petits, mais aussi concours de belote... ».

Pour tous renseignements :
02 99 42 03 03

La grippe saisonnière : la vaccination a débuté... et se prolongera jusqu'au 31 janvier 2013

La grippe est une infection respiratoire aiguë, souvent considérée comme bénigne, dont l'évolution peut être compliquée en raison d'une virulence particulière du virus lui-même ou à cause de la fragilité des personnes infectées. Ces complications s'observent essentiellement chez les personnes âgées et les personnes porteuses d'une affection chronique respiratoire, cardiaque, métabolique, ou d'un déficit immunitaire.

La vaccination est la principale mesure de prévention de la grippe. La mortalité attribuée à la grippe a fortement diminué depuis la mise au point dans les années 70 d'un vaccin efficace. **La stratégie vaccinale vise à protéger les personnes pour lesquelles la maladie représente un danger.** Il faut compter une quinzaine de jours pour que l'immunité conférée par le vaccin ait le temps de s'établir et que les personnes vaccinées soient protégées. **La protection par le vaccin peut aller de 6 mois à 8-9 mois pour les personnes âgées de 65 ans et plus. Cela signifie qu'une revaccination est nécessaire chaque année.**

L'Assurance Maladie prend en charge à 100% le vaccin pour les personnes **qualifiées « à risque »** par la Haute Autorité de Santé publique : personnes âgées de 65 ans et plus, malades souffrant de certaines affections de longue durée, asthmatiques, l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois, les professionnels de santé.



Que faire si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas :

- 1 **Aérez immédiatement** les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- 2 **Arrêtez si possible** les appareils à combustion.
- 3 **Évacuez au plus vite** les locaux et bâtiments.
- 4 **Appelez les secours** :
112 : Numéro unique d'urgence européen
18 : Sapeurs-Pompiers
15 : Samu
- 5 **Ne réintégrez pas les lieux** avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel du chauffage ou des Sapeurs-Pompiers.



Comment obtenir des renseignements ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter :

- L'Agence Régionale de Santé (ARS) de votre région
- Le Service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS) de votre mairie
- Le centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TVI) relevant de votre région
- Un professionnel qualifié : plombier-chauffagiste, ramoneur

Sites d'informations :

- inpes.sante.fr
- prevention-maison.fr
- sante.gouv.fr
- logement.gouv.fr
- invs.sante.fr
- developpement-durable.gouv.fr



LE MONOXYDE DE CARBONE

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde... Les bons gestes de prévention aussi.



Qu'est ce que le monoxyde de carbone ?

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est-à-dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fuel ou encore à l'éthanol.

Quels appareils et quelles installations sont surtout concernés ?

- chaudières et chauffe-eau ;
- poêles et cuisinières ;
- cheminées et inserts, y compris les cheminées décoratives à l'éthanol ;
- appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint) ;
- groupes électrogènes ou pompes thermiques ;
- engins à moteur thermique (voitures et certains appareils de bricolage notamment) ;
- braseros et barbecues ;
- panneaux radiants à gaz ;
- convecteurs fonctionnant avec des combustibles.

La grande majorité des intoxications a lieu au domicile.

Quels sont ses dangers ?

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant. Après avoir été respiré, il prend la place de l'oxygène dans le sang et provoque donc maux de têtes, nausées, fatigue, malaises ou encore paralysie musculaire. Son action peut être rapide : dans les cas les plus graves, il peut entraîner en quelques minutes le coma, voire le décès. Les personnes intoxiquées gardent parfois des séquelles à vie.



Comment éviter les intoxications ?

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde. Les bons gestes de prévention aussi :

Avant l'hiver, faites systématiquement intervenir un professionnel qualifié pour contrôler vos installations :

- Faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, chauffe-bains, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).

Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, tout particulièrement pendant la période de chauffage :

- Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisines, salles d'eau et chaufferies principalement).



Veillez à une utilisation appropriée des appareils à combustion :

- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu : ils sont conçus pour une utilisation brève et par intermittence uniquement.
- Respectez scrupuleusement les consignes d'utilisation des appareils à combustion (se référer au mode d'emploi du fabricant, en particulier les utilisations proscrites en lieux fermés (barbecues, ponceuses...)).
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage : cuisinière, braseros, etc.

Si vous devez installer de nouveaux appareils à combustion (groupes électrogènes et appareils à gaz notamment) :

- Ne placez jamais les groupes électrogènes dans un lieu fermé (maison, cave, garage...) : ils doivent impérativement être installés à l'extérieur des bâtiments.
- Assurez-vous de la bonne installation et du bon fonctionnement de tout nouvel appareil avant sa mise en service, et, pour les appareils à gaz, exigez un certificat de conformité auprès de votre installateur.

Détecteurs de monoxyde de carbone : ce qu'il faut savoir

Il existe sur le marché des détecteurs de monoxyde de carbone, pour lesquels des procédures d'évaluation sont en cours. Cependant, ces détecteurs ne suffisent pas pour éviter les intoxications. La prévention des intoxications passe donc prioritairement par l'entretien et la vérification réguliers des appareils à combustion et conduits de fumée, une bonne ventilation, l'utilisation appropriée des groupes électrogènes et chauffages d'appoint, etc.

LA VIE CULTURELLE



Notre bibliothèque municipale

Anne Debray et toute son équipe de bénévoles vous accueillent :

- Le mardi de 16h30 à 18h15
- Le mercredi de 15h00 à 18h00
- Le samedi de 10h00 à 12h00

La cotisation de 7 euros par famille pour un an de date à date vous permet d'emprunter :

- jusqu'à 4 livres par personne pour une durée de 3 semaines
- 1 DVD adultes et/ou 1 DVD jeunesse
- la connexion à internet est incluse dans votre cotisation



Pour toute information complémentaire, vous pouvez nous contacter au 02.99.42.02.87 ou sur notre boîte mails bibliotheque.lassy@wanadoo.fr

9 décembre



Quand un titre que vous désirez est absent, l'équipe a la possibilité de le demander à la Médiathèque Départementale. Des navettes sont assurées toutes les semaines.

Vous pouvez, également, emprunter des magazines.

Actuellement, la bibliothèque est abonnée à :

Système D, 60 millions de consommateurs, Bretagne magazine, Cuisine et vins de France, L'ordinateur individuel, Petit futé mag, Science et vie junior, Phosphore, Papoum, Je lis déjà.

Vous avez un espace Multimédia (connexion internet comprise dans la cotisation) : Pensez à réserver votre ordinateur !

Dans le cadre des animations Petite Enfance qui reprendront pour une nouvelle saison en novembre, la bibliothèque propose un spectacle

Spectacle TIPPY TOES pour les enfants de 0 à 5 ans proposé par le Cie Artamuse

Dimanche 9 décembre - salle des fêtes de Lassy à 16h00 - GRATUIT

(sur réservation uniquement au 02 99 42 02 87 - bibliothèque)

« Orchestre à l'école » continue en 2012 2013 pour les enfants de l'école Camille Claudel de LASSY.

Un partenariat entre la Mairie de Lassy et l'ACSOR a été institué en Octobre 2011 et reconduit en 2012 avec le dispositif « **Orchestre à l'école** » du 1^{er} octobre au 24 juin 2013. **17 élèves des classes de CE2** de l'école primaire Camille Claudel **ainsi que leur professeur** Mme Christine MEIGNEN-RICHARD vont bénéficier de 2h de cours par semaine (1h de cours d'instrument - 1h de pratique d'orchestre). Le 8 octobre, Mr JEAN directeur de Musicole, a remis à chacun son instrument en rappelant les consignes « d'un bon usage » de celui-ci au quotidien afin de ne pas faire de « fausse note » ! Les musiciens en herbe pourront nous faire partager leur acquisition lors de la kermesse le 29 juin 2013.





Le restaurant municipal va **Ouvrir** ses portes...

1. La philosophie du projet du restaurant municipal : un bâtiment BBC polyvalent !

Le projet de restaurant municipal a été entièrement revu, dans son concept, dans ses finalités, dans son coût et dans son financement.

Ainsi ce bâtiment est une construction dite BBC c'est à dire en basse consommation pour limiter les coûts de son fonctionnement. La préparation des repas va se faire sur place, et progressivement, l'utilisation de produits locaux va être introduite dans un esprit de consommation raisonnée et de respect de l'environnement. Le restaurant permettra d'assurer 300 couverts par jour (dont la moitié pour Lassy et l'autre pour Baulon).

Lorsque la préparation sera entièrement effectuée sur place, la Municipalité souhaiterait que nos anciens puissent se retrouver de temps en temps en semaine, et s'y restaurer. Une pièce est dédiée à cette perspective.

Par ailleurs, il est bon de rappeler que ce bâtiment abritera la nouvelle garderie scolaire, anticipant ainsi les besoins de nouveaux locaux scolaires.

Suite à sa révision son coût a été réduit de 35% par rapport au projet initial, et son financement revu afin d'apporter un autofinancement d'environ 50% et des subventions à hauteur d'environ 15%. Ce plan de financement ainsi conçu, permet de limiter l'endettement de la Commune, et de ne pas entamer ses marges de manœuvres.

La livraison du bâtiment est toujours prévue au cours du 4^e trimestre 2012.

2. L'Histoire de sa construction

Tout commence le 31 août 2011 les travaux démarrent, les fondations sont coulées...





Suivi des travaux, réflexion sur place pour la recherche d'une adéquation entre le projet visé et le réalisable. Discussion entre Mr Le Chénéchal maire de la commune (au centre), Mr Besneux adjoint en charge du suivi des travaux (à gauche), Melle Chabin (DGS), et Mr Labesse l'architecte (accroupi à droite).

Janvier 2012, le bâtiment du restaurant municipal prend forme et se construit au rythme prévu dans le projet.

Septembre 2012, le restaurant livre sa forme extérieure avec ses carrés de couleurs. L'intérieur quant à lui continue sa construction dont voici quelques vues.



3. Son aménagement intérieur feutré et coloré

C'est dans un espace coloré et insonorisé que les enfants pourront se restaurer et le personnel travailler dans un climat agréable. Les choix se sont faits avec la participation des agents et dans le souci d'une maîtrise budgétaire. Du mobilier haut en couleur avec des formes design mais aussi pensé dans un souci d'ergonomie pour faciliter sa manipulation et son entretien afin de maintenir un niveau d'hygiène exigé en restauration collective.



4. Son chef cuisinier :

4.1 Qui est-il ?

Mr Rabin Christophe âgé de 41 ans est originaire de Guignen où il est revenu y vivre. Il est l'heureux papa de 2 jeunes enfants. Il s'est formé au superbe métier de Cuisinier au lycée de Saint Meen le Grand et il en est ressorti diplômé du CAP et du BEP Cuisine en 1989. Pour lui, la cuisine « c'est une passion », et il reprend une citation de l'un de ses professeurs pour caractériser son métier : « **l'homme ne peut pas vivre sans manger, donc la cuisine est un beau métier** ».

La Gibecière
à Lohéac et son magret
de canard aux fruits rouges



MR. RABIN - LE CHEF CUISINIER



La Maison du Danemark, aux Champs Elysées à Paris,
et ses 1001 façons de cuisiner le saumon



L'Hôtel du Moulin à Ligneville
en Belgique, et son chevreuil
aux mûres et aux cèpes des bois

4.2 Un parcours professionnel riche en acquisitions de compétences

Ses diplômes en poche, c'est un parcours **riche en expériences culinaires** qui a permis à Mr Rabin d'acquérir des **compétences dans la gastronomie française**. Il a travaillé avec de grands chefs qui lui ont fait découvrir tous les jours des recettes nouvelles. Ils lui ont transmis l'esprit d'équipe et le respect de la hiérarchie. Il a aussi développé un savoir faire efficace dans le travail de différents mets : le poisson, le homard, la langoustine, le gibier, le mélange des saveurs et l'accompagnement des épices avec finesse.....

Il a aussi été explorer d'autres lieux où il a mis ses **compétences acquises au service de la collectivité**. Il a complété sa formation initiale à l'AFPA de Rennes par une formation de « Chef en production en cuisine collective ». C'est en 2000 qu'il prend un poste de chef de cuisine au centre de formation technique agricole de Montfort sur Meu. Une expérience de 8 années pendant laquelle il développe des **capacités relationnelles avec les jeunes** et met en place un atelier de découverte culinaire.

En 2008, il développe **les notions de diététique, de régime alimentaire et d'allergie** à l'EPHAD « les Rondines » à Bourg des Comptes. Il permet aux résidents de découvrir ou redécouvrir des saveurs simples en associant les épices aux différents plats tout en respectant leurs régimes alimentaires prescrits, en faisant des repas à thème afin de stimuler les sens des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. Une nouvelle expérience riche en relationnel que ce soit auprès des « aînés » mais aussi en **management d'une équipe**.

La route ne s'arrête pas là car début 2012 il prend un **poste de chef cuisinier pour les écoles primaires de L'Hermitage**. Il organise, lors de la semaine du goût, une découverte de la cuisine pour les enfants avec le thème « la pomme dans tous ces états ». Mais durant cette année 2012, une annonce a attiré son attention, celle de la **commune de Lassy** « à la recherche d'un cuisinier pour le restaurant municipal ». Après sa participation aux différentes étapes dans la procédure de recrutement, Mr Rabin a été sélectionné et **il prendra ses fonctions de chef de cuisine le 26 décembre**.



4.3 Les orientations du chef cuisinier : une cuisine de qualité au rythme des saisons pour toutes les générations

Pour une cuisine de qualité, Mr Rabin souhaite travailler avec des **producteurs locaux** ce qui rejoint la philosophie de l'équipe municipale et ainsi élaborer des **menus saisonniers**. Sa cuisine est à base d'huile d'olive et ses sauces vinaigrette sont élaborées avec de l'huile de colza. Il aimerait mettre en place un **projet autour d'une thématique «Des champs à l'assiette»** : faire connaître aux enfants comment les producteurs élaborent leurs produits, comment ils sont transformés par la magie du cuisinier pour être consommables dans leur assiette. Un projet l'intéresse aussi celui de **la rencontre intergénérationnelle**, il souhaite y contribuer. Alors le 07 janvier 2013 à vos fourneaux Mr Rabin et bienvenue à Lassy.



22 décembre Journée porte ouverte



C'est un des plus importants projets conduit durant notre mandat. Il a mis du temps à aboutir, mais grâce à l'implication des élus, du personnel communal et des aides que nous percevons, il a pu se concrétiser. Nous espérons avec cette structure donner satisfaction aux enfants qui en profiteront et aux personnes qui y travailleront. Nous vous invitons, toutes et tous, Lasséennes et Lasséens, à venir découvrir le restaurant et son cuisinier lors de la porte ouverte le **Samedi 22 décembre de 9h30 à 12h00.**

Venez nombreux !

LA VIE PRATIQUE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques réalise cette enquête dans notre commune



L'INSEE réalise, entre **Octobre 2012 et Février 2013**, une enquête sur les conditions de travail. L'enquête a pour objectif d'obtenir une description concrète du travail, de son organisation et de ses conditions, selon divers angles : les horaires de travail, les marges de manoeuvre, la coopération, les rythmes de travail, les efforts physiques ou les risques encourus.

Dans notre commune quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Quand le froid arrive...

En hiver, il est indispensable de penser à protéger du gel vos installations en eau (canalisations, compteur d'eau,...) car le gel de votre compteur d'eau ou de votre tuyauterie peut entraîner des coupures d'eau, des fuites, mais surtout des dégâts matériels importants. Pour information, votre compteur d'eau qui sert à mesurer votre consommation est sous votre responsabilité, que vous soyez propriétaire ou locataire et sa réparation ou remplacement si il est gelé sera à votre charge. Alors, la SAUR vous communique quelques « tuyaux » afin d'anticiper un « problème de canalisation » du au froid!

Avant les grands froids, pensez à protéger votre compteur d'eau! Installé à l'extérieur ou à l'intérieur de votre propriété, votre compteur d'eau craint le gel.

Quelques précautions éviteront que votre compteur ne se brise sous la pression de l'eau gelée et que vous ne soyez privé d'eau!

- **Votre compteur est placé dans un regard, à l'extérieur :**

- Utilisez des sacs remplis de billes ou de débris de polystyrène pour isoler le compteur
- Isolez les parois du regard à l'aide de plaques de polystyrène et fermez bien le regard
- Veuillez ne pas utiliser de feuilles mortes, de la paille, ou de la laine de verre qui ne sont pas adaptées à une protection extérieure.

- **Votre compteur est dans une cave ou un garage :**

- Protégez les canalisations et le compteur à l'aide d'un matériau isolant (laine de verre, gaine en mousse par exemple).

- **En cas d'absence prolongée :**

- N'interrompez pas totalement votre chauffage
- Vidangez votre installation à l'aide de la purge située après votre compteur et assurez vous que le robinet de votre compteur est bien fermé.



Enquête publique formulée par le Smictom



Par arrêté préfectoral du **26 septembre 2012**, le Préfet a décidé l'ouverture d'une enquête publique sur la demande formulée par le Smictom, en vue d'exploiter une plateforme de compostage des biodéchets et des déchets verts au lieu-dit « le Bifoué » à Guichen et va informer les habitants des communes de Guichen, La Chapelle Bouexic et Lassy.

Le dossier sera déposé à la mairie de Guichen où chacun pourra en prendre connaissance jusqu'au **vendredi 23 novembre 2012 inclus**, aux heures habituelles d'ouverture, à savoir du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Le commissaire enquêteur, Madame Edith Renaudin sera présent à la mairie de Guichen et recevra les observations du public le vendredi 23 novembre de 9h à 12h.

Déchetterie à GUICHEN

La pigeonnais 35580 Guichen

- **HORAIRES D'HIVER 2012-2013 - Du 1^{er} novembre au 31 mars**
Lundi, mardi : 14h-17h
Vendredi, samedi : 9h-12h/14h-17h



Les assistantes maternelles de LASSY

NOM	PRÉNOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BAILLY	Patricia	La Chevalaye	02.99.57.34.70
BRIAND	Karine	2 Rue Leteille	02.99.42.04.13
CAUVIN	Sylvie	Les Landes de Canut	02.99.42.08.35
CHAISE	Patricia	La Hillandais	02.99.42.14.29
CLOTEAU	Sterenn	5 Allée de la Noë	09.50.85.67.45
ESNAULT	Agnès	17 Rue de la Touchette	02.99.42.04.97
ETIENNE	Yvette	La Chapinai	02.99.42.09.18
FONTAINE	Claudine	10 Rue du Presbytère	02.99.42.14.13
FOUQUART	Cécile	Les Landes de Canut	06.25.33.76.66
GOUGEON	Martine	La Touchette	02.99.42.02.56
JOSSE-VAUVEL	Laëtitia	6 Allée des Chênes	06.74.75.51.13
LE PLAINE	Isabelle	Les quatres vents	02.99.42.15.08
PAIREL	Catherine	4 Allée des Chênes	02.99.42.14.78
			02.23.61.10.12
PARIS	Margareth	4 Rue Nominoë	06.29.57.28.52
POUPART	Angéline	5 Places St Martin	02.99.42.11.62
ROQUAIS	Catherine	La Petite Olivrais	02.99.42.02.17
			06.51.52.54.45
SARTORATI	Véronique	282 La Pilais	02.99.42.04.99
SMAÏLI	Manuella	3 Allée de la Pommeraie	02.99.42.28.52

CDAS

Mise en place d'une permanence conjugal et familial

A partir du mois d'octobre 2012, le CDAS de Guichen met en place, dans ses locaux situés 18 rue du Commandant Charcot, une permanence de « conseil conjugal et familial », chaque 1^{er} mardi du mois de 14h00 à 18h00, sur rendez-vous avec M. Bourdin.

Cet espace est confidentiel et gratuit. Il peut-être saisi seul ou en couple. Cette permanence est destinée à entendre ou faire le point sur les questionnements ou difficultés dans la vie conjugale, parentale, familiale.

Les rendez-vous sont à prendre au secrétariat du CDAS au 02 99 52 04 01

Allo Parlons d'Enfants – Ensemble sur le chemin de l'éducation

Un service d'écoute, d'information et d'orientation sur les questions de l'enfance, de l'éducation et de la famille.
A destination des familles et des professionnels de l'enfance.

Un service créé par l'association « des Amis les Rochers » pour :

- soutenir les adultes afin de mieux aider les enfants face aux difficultés éducatives exprimées
- trouver un accompagnement adéquat

L'Association « Des Amis les Rochers » accompagne depuis 50 ans des enfants et des jeunes en difficultés relationnelles, sociales et familiales et favorise leur réintégration sociale par le biais de structures spécialisées. Elle apporte également son soutien aux familles et aux professionnels qui entourent ces enfants au quotidien.

Un service d'écoute téléphonique anonyme et gratuit...

Un outil de prévention simple et accessible à tous. Allo Parlons d'Enfants, propose d'écouter, de soutenir, d'informer et d'orienter les familles et professionnels de l'enfance rencontrant des inquiétudes ou une situation conflictuelle vis à vis d'un jeune.

Soutenir les adultes pour mieux aider les enfants _ Un des moyens d'aider au mieux l'enfant est de soutenir les adultes qui l'entourent.

Allo Parlons d'Enfants peut ainsi permettre de prévenir des situations de crise éventuelles.

Un service simple et accessible au 02 99 55 22 22 *

Allo Parlons d'Enfants est ouvert les :

- lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 20h
- mercredis de 10h à 20h
- samedis de 10h à 14h

* un numéro local non surtaxé



...assuré par des spécialistes de l'enfance et de la famille

• Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe à votre écoute est formée pour offrir une qualité de conseil optimale, adaptée aux besoins de chaque situation et de chaque individu. Afin de répondre au mieux à l'ensemble des attentes, des psychologues, animateurs, assistants sociaux, et d'autres professionnels de l'enfance vous accueillent au téléphone.

• Ecoute, information, orientation

Afin d'offrir un service pertinent et complémentaire aux structures d'aides déjà existantes, Allo Parlons d'Enfants a pour vocation d'intervenir de façon préventive.

En vous proposant une écoute attentive et bienveillante, il vous permet d'exprimer une inquiétude, d'évoquer une difficulté, d'être accompagnés dans le choix de l'attitude à adopter, et, éventuellement d'être orientés vers les structures de proximité adaptées à vos besoins.

Pour en savoir plus : www.parlonsdenfants.fr

La MJC de Guignen

Elle propose, pour enfants, ados et adultes, les ateliers suivant :

Danse : 4-5 ans (45 minutes)	95€
8-9 ans (1h00)	110€
12-13 (1h00)	110€
Ados et Adultes (1h30)	150€
Barre à terre : Adultes uniquement (1h00)	110€
Adhésion en sus = 12€/personne	

Consulter notre site

<http://mjcguignen.e-monsite.com/> pour les jours et horaires
ou appeler au 06.13.90.23.06 pour toute information complémentaire



LA VIE SCOLAIRE



<http://www.ledauphine.com>

La rentrée scolaire

Elle s'est faite à l'école primaire Camille Claudel le mardi 4 septembre avec **8 classes pour un effectif toujours constant de 198 élèves**. Pour rappel : 2011/2012 : 196 élèves, 2010/2011 : 197 élèves, 2009/2010 : 192 élèves, 2008/2009 : 196 élèves. Mr Guenharo directeur de l'école est entouré d'une équipe de professeurs des écoles et d'ATSEM toujours aussi dynamique, pleine de projets. Nous souhaitons à chacun, professeur, ATSEM et enfants, une excellente année riche en apprentissage.

ÉQUIPE ENSEIGNANTE Ecole Camille CLAUDEL			
DIRECTEUR	M. GUENHARO Georges, déchargé le vendredi		
PS/MS 28 élèves	Mme Delphine LE BIHAN Mme Françoise CARVAL	ATSEM	Mme Jocelyne DAMANT Mme Peggy MICAULT
PS/MS 27 élèves	Mme Cécile JEANNEAU Mme Françoise CARVAL	ATSEM	Mme Martine KERMORGANT
GS 27 élèves	Mme Laurence LE MÉTAYER	ATSEM	Mme Sandrine PANAGET Mme Jocelyne DAMAND
GS/CP 26 élèves	Mme Alexandra ROUGÉ ATSEM : Mme Jocelyne DAMAND jusqu'à 11h10		
CE1 24 élèves	Mme Fabienne VALENTIN Mme Marine TURMEL		
CE2 17 élèves	Mme Christine MEIGNEN-RICHARD		
CM1 25 élèves	M. Georges GUENHARO (directeur) Mme Françoise CARVAL		
CM2 24 élèves	Mme Hélène DESERT		



L'équipe pédagogique



Le personnel périscolaire

La Restauration

Vous pouvez consulter les menus hebdomadaires de la cantine sur le site : <http://www.lassy35.fr>.

Sans oublier que pendant cette année scolaire le restaurant municipal sera mis en fonction le 7 janvier et que nos chers bambins pourront le découvrir et faire connaissance avec Mr Rabin le chef cuisinier.

Au menu, cette semaine

Du lundi 19 novembre au vendredi 23 novembre 2012



		REPAS TRADITION SEMAINE 47			
		LUNDI	MARDI	JEUDI	VENDREDI
DEJUNER	ENTRÉE	Betteraves vinaigrette	Tomates et maïs	Potage au potiron	Filé de campagne
	PLAT	Gratin sauyard	Sauté de volaille au curry	Façon de porc à la diable	Perdre de colin au citron
		Salade verte	Gratin de choux-fleurs	Lentilles cuisinées	Carottes à la crème
DESSERT	Vélouté aux fruits	Fruit frais	Gâteau aux pommes	Crème dessert au chocolat	

La Cuisine Evolutive de Bréal-sous-Monfort vous souhaite un bon appétit !

Ce menu pourra être modifié exceptionnellement en cas de défaillance d'un fournisseur, ou si des impératifs de service l'exigent.

La Garderie

Matin : 07H15-08H50 (pour des raisons d'organisation et de sécurité veuillez déposer les enfants à 08H40 dernier délais en salle de garderie).

Soir : 16H30-18H45

Numéros utiles pour joindre l'école :

02 99 42 02 71 ou le Fax : 02 99 42 02 71

Horaires :

Le Matin : 09H00-12H00 (accueil à 08H50 dans la cour pour l'élémentaire et dans les classes pour la maternelle).

L'Après-midi : 13H30-16H30 (accueil à 13H20 dans la cour pour les élèves de l'élémentaire et les MS, GS. Directement en salle de sieste pour les petits). En cas de pluie, conduire les MS et GS en salle de motricité.

IMPORTANT : pour les enfants de la maternelle, pensez à bien remplir la feuille d'autorisation de prise en charge à la sortie de l'école.

Calendrier des vacances scolaires 2012-2013 (Lassy=zone A)

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée	mardi 4 septembre		
Toussaint	du samedi 27 octobre au lundi 12 novembre		
Noël	du samedi 22 décembre 2012 au lundi 7 janvier 2013		
Vacances d'hiver	du 23 février au 11 mars	du 16 février au 4 mars	du 2 mars au 18 mars
Vacances de printemps	du 20 avril au 6 mai	du 13 avril au 29 avril	du 27 avril au 13 mai
Vacances d'été	à partir du samedi 6 juillet		



Quelques conseils pour permettre aux enfants de vivre pleinement leur scolarité et optimiser leur chance de réussite * :

- **Un bon équilibre alimentaire.**

Privilégiez des aliments variés, la règle des quatre repas par jour et un goûter de l'après-midi ni trop proche du dîner, ni trop riche en glucides. Les repas doivent être des moments privilégiés pris à table avec toute la famille.



- **Des activités physiques.**

Afin de prévenir un risque de surpoids incitez votre enfant à bouger : faire du vélo, du skate, du roller, un sport physique. Le dimanche, organisez des promenades en vélo, à pied, à marcher au moins une demi-heure.



- **Le sommeil.**

Les besoins en sommeil varient avec l'âge : Un enfant de CP a besoin de 10 à 11 heures de sommeil, celui de CM2 de 8 à 9. Les heures de coucher et de lever doivent être régulières. Le sommeil le plus réparateur est celui d'avant minuit. Le week-end ne compense pas les heures perdues de la semaine.

- **La télévision.**

Limitez sa consommation de télévision car le risque d'addiction au petit écran touche de nombreux jeunes, de plus en plus tôt. Le moment télévisuel doit être l'occasion d'un échange en famille pour développer son esprit critique donc privilégiez la TV dans une salle commune (salon, ...pas la chambre).

- **Les jeux vidéos**

Ils font partie intégrante de leur génération donc Il serait incohérent de les en priver. Par contre : choisissez bien le jeu (adapté à son âge), ne le laissez pas trop longtemps sur sa console. À 8-10 ans, deux heures par jour est un grand maximum.(risque neurologique). Pour éviter l'isolement social, de temps en temps regardez le jouer ou même jouez avec ou contre lui. Favorisez des temps de rencontre avec d'autres camarades et proposez des jeux de société.

- **Internet.**

Les enfants surfent sur la toile de plus en plus tôt sans bien connaître les multiples dangers qui les guettent. Installez un logiciel de contrôle parental. Parlez d'Internet avec eux, afin de leur apprendre à en déjouer les pièges. Internet est un outil de recherche «fabuleux» pour celui qui sait l'utiliser : apprenez à votre enfant à utiliser les sites car il en aura besoin durant sa scolarité. **(Identifier les bonnes sources pour ses travaux scolaires.)**



(* : en référence à OF du 3/09/2012)

Un été riche d'émotions au Centre les Bruyères !

Toute l'équipe du centre de loisirs s'est mobilisé tout au long de l'été pour proposer de multiples animations aux enfants!

En juillet et en août les enfants ont pu aborder différents thèmes d'activités : le soin des animaux, le poney, la nature et l'environnement, le cinéma et l'audiovisuel, les arts plastiques, les grands jeux, les sports collectifs....

De nombreuses sorties ont aussi jalonné la vie du centre et ont plu aux petits comme aux grands (sortie au zoo de Pont Scorff, à Planète sauvage, à Cobac Parc, au Parc Radôme, à la piscine de Montfort, au vélo rail de Médréac, à l'accrobranche de Quelneuc, aux Jardins d'Orgères...). Que d'aventures et de découvertes pour des enfants qui ont pu profiter pleinement de leurs vacances et vivre de vrais moments de bonheur malgré une météo capricieuse et peu clémente.

Le beau temps fut tout de même au rendez vous pour les trois mini camps proposés en juillet et en août à Penestin où les jeunes campeurs ont pu pratiquer la voile (optimiste ou catamaran) faire un baptême de plongée, visiter les marais de la Brière (en barque) ou tout simplement profiter de la piscine du camping.

Durant l'année les enfants pourront vivre d'autres aventures pendant les vacances scolaires (Toussaint, Noël...) ou durant les mercredis où les animateurs se donnent comme priorité la découverte de la nature, des environs et de nouveaux espaces de vie.

Pour Toussaint les inscriptions sont déjà ouvertes !

Nous rappelons toutefois que pour les mercredis et les vacances scolaires il faut se préinscrire systématiquement. Enfin, le nombre d'enfants accueilli étant limité, notamment pour les plus petits (les enfants de moins de 6 ans), nous conseillons aux familles de s'y prendre à l'avance (plusieurs semaines en amont) pour être sûr d'avoir une place.

Bonne rentrée à tous et à bientôt !
L'équipe d'animation.



Kermesse de fin juillet



Animation spectacle pour les plus jeunes



Fête de fin juillet

Renseignements/ inscriptions : Centre Les Bruyères
02-99-60-42-01 ou cvlb@wanadoo.fr ou 06-80-04-55-18

Le Centre propose aussi des activités théâtre le samedi matin (dès 6 ans) et des activités guitare le samedi matin ou mercredi après midi. Il est possible de faire un cours d'essai gratuit. Possibilité d'intégrer un cours en octobre selon les places disponibles.

Association Loisirs et Culture

Les Mille Fossés 35310 BREAL SOUS MONTFORT
Tél/ fax: 02-99-60-42-01 - cvlb@wanadoo.fr
N° SIRET: 77775202300021 - Code APE : 552 E

L'école de musique intercommunale « MUSICOLE d'ACSOR »




Musicole
École intercommunale de musique
du canton de Guichen

24 rue du Commandant Charcot
35 580 GUICHEN
Tél : 02 99 57 36 97
Fax : 02 99 57 02 05
accueil@musicole-guichen.com

Une équipe à votre service

Directeur : **Benoît JEAN**
Coordinateur pédagogique et en milieu scolaire : **Nicolas Timarache**
Régisseur : **Cyrille Frei**
Assistante administrative et chargée de la communication : **Christèle Allierle**

Lieux de cours

Musicole, École intercommunale
de musique du canton de Guichen
24 rue du Commandant Charcot
35580 Guichen

Point 21
Rue du Point du Jour - 35090 Laillé

Mairie de Goven
21 Rue de la Mairie - 35580 Goven

Centre culturel Edouard Ganche
35580 Baulon

Les inscriptions

Reinscriptions : juin
Nouvelles inscriptions :
juin, fin août et début septembre





ACSOR, Communauté de Communes du Canton de Guichen
ZA La Lande Rose - 12 rue Blaise Pascal - BP 88051 - 35 580 GUICHEN
Baulon, Bourg des Comptes, Goven, Guichen Pont-Réan,
Guignen, Laillé, Lassy, Saint-Senoux

Lumières pour une première!



Une légende govenaise, **Orphée aux Enfers** (opéra-bouffe de Jacques Offenbach), sera le thème de l'édition 2013 du festival **Goven Garden**. Un mélange pétillant d'amateurs et de professionnels avec orchestre, chœur, décors et costumes.

Avec l'appui de partenaires institutionnels et associatifs et de fonds européens, les organisateurs affirment ainsi leur volonté de faire accéder toutes les populations à l'art lyrique.

Mise en lumière du festival **les 24, 25, 26 et 27 janvier 2013** à l'Espace des Lavandières de Goven (35), sous la direction musicale de Benoît Jean et la mise en scène de Christine Defay.

Un spectacle pimpant pour la nouvelle année.

A voir en famille et entre amis.

Prix des places : 10€ à 15€. Réservations sur Ticket Net par Internet sur www.ticketnet.fr, par téléphone au 0 892 390 100, 0.34€ TTC/min, via le réseau partenaire (Auchan, Blue Koala, Cora, Cultura, E.Leclerc, Virgin Megastore), ou à l'office du tourisme de Rennes.

Plus d'information sur www.govengarden.org ou au 02 99 57 36 97.

L'OCAS (Office Cantonal des Sports)



Pour sa 2^e édition le raid, organisé par l'OCAS le 1er juillet dernier, a été un succès. Une centaine d'équipe, de 2 à 3 coéquipiers, se sont retrouvés à Pont Réan pour se défier au travers de 5 épreuves (tir à l'arc, course d'orientation, tir, kayak et VTT). Les équipes étaient réparties dans 4 catégories : Famille, Ado, Découverte Loisirs et Découverte Sport. Les différentes épreuves se sont déroulées, dans la bonne humeur et sous le soleil, sur le site de la vallée du Böel. Pas moins de 50 bénévoles ont été nécessaires pour l'organisation de ce raid (merci à eux). **Rendez vous est donc donné aux raideurs pour l'année prochaine le dimanche 30 juin 2013.**

« Une semaine à la découverte des possibilités d'hébergements pour personnes âgées »



Lors de la semaine du 19 au 24 novembre 2012 qui s'organise de la manière suivante :

Lundi 19/11/2012 : « Accompagner son proche lors d'une entrée en maison de retraite », EHPAD* La maison des Rondines de Bourg-des-Comptes

Mardi 20/11/2012 : « Rompre la solitude », Résidence Domitys L'Arbre d'Or de Laillé

Mercredi 21/11/2012 : « Le financement des EHPAD » à l'EHPAD Père Brottier de Pléchâtel

Judi 22/11/2012 : « Apporter un soutien à la famille : hébergement temporaire, accueil de jour » à l'EHPAD Le Tréhelu de Guichen

Vendredi 23/11/2012 : « Vie collective et respect du désir individuel », EHPAD Les jardins du Perray de Goven

Tous les jours, le public sera accueilli dès 14h30 au sein des établissements. Ils pourront assister aux conférences, aux animations, visiter les établissements. Une collation sera offerte par les établissements.

Samedi 24/11/2012 : représentation du débat théâtral « Si loin de nous » à la salle du Point 21 de Laillé. Ouverture des portes à 13h45.

*EHPAD : Etablissement Hébergeant des Personnes Âgées Dépendantes



Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au :

22 rue de Commandant Charcot - 35580 Guichen

02 99 52 01 59

accueil.clic.4rivières@gmail.com

L'association DORN HA DORN a le plaisir de vous informer de ses diverses activités et animations à venir :

*Stage mensuel de danses traditionnelles enfants : gratuit!

Stage de danses bretonnes enfants le samedi 08 décembre 2012

Nota : adhésion annuelle à l'association : 5 euros par enfant
Possibilité de s'inscrire le jour-même sur place.

Organisé par DORN HA DORN

E.mail : dorn-ha-dorn@laposte.net - Site : <http://dorn.ha.dorn.free.f>

Renseignements et inscriptions :

D. GUILLOTIN au 02.99.57.04.91 ou 06.81.70.10.65 r

* Broderie

Atelier ouvert à tous le samedi 09 Février 2013

Renseignements et inscriptions :

Gaëlle CHEVERT au 02.99.42.35.14 ou 06.66.66.65.35

Possibilité de s'inscrire le jour-même sur place.

* Danses traditionnelles adultes:

Pour les retardataires, il est toujours possible de s'inscrire aux cours de danses hebdomadaires

Cours : le mercredi à PONT-REAN (salle polyvalente H. Brouillard)

Durée du cours : de 20h15 à 21h45 et pot de convivialité ensuite

Coût : 30€ par an et 20€ à/c du 2° adhérent

Renseignements :

Béatrice GOUEZEC : 02.99.42.25.20 ou 06.89.73.80.76

Pierre SAUVETRE : 02.99.52.04.73 ou 06.74.54.40.34

*Chant du pays gallo:

Ouvert à tous! Pas besoin de savoir chanter!

1 cours d'essai gratuit - Apporter un enregistreur pour les enregistrements de chansons.

Renseignements : Danielle BOUDIER : 06 81 40 82 64

A Saint-Senoux : THEATRE ANTRE2RIRES

C'est à qui le tour? Comédie de Hervé Fassy.

La gérante d'une agence matrimoniale va vivre une journée pleine d'aventures et de rebondissements qui rompra avec la routine habituelle de son travail. En effet, pour faire face à ses problèmes avec le fisc, celle-ci va accepter l'argent que lui propose une jeune criminelle Russe et va se retrouver confrontée à un policier incompetent, à un plombier farfelu et à une cliente envahissante.

A l'espace Glenmor à Saint Senoux

Le dimanche à 15h : les 10 et 17 février, puis les 3 et 10 mars Le samedi à 20h

30 : le 16 février, puis les 2 et 9 mars

Le vendredi à 21h : le 15 février

Adulte 6EUR/ moins de 12 ans 3EUR



Renseignements /réservations :

02 99 57 85 58 ou 02 99 57 84 41

ou 06 80 02 20 74

Antre2rives@laposte.net

ÇA S'EST PASSÉ À LASSY



Le 8 Septembre, lors du Forum, les associations ont fait découvrir aux Lasséennes et Lasséens leurs différentes activités. Différentes associations sportives du Canton sont venues à la rencontre de nos concitoyens. Cette matinée a été clôturée par un pot de l'amitié offert par la municipalité.

Le forum des associations

**Le 15 septembre
un vide grenier réussi**

Encore un vif succès cette année pour le vide grenier de Lassy sous l'œil vigilant des organisateurs du comité des fêtes. Une centaine de participants étaient inscrits et c'est sous un soleil estival et dans un cadre champêtre que les visiteurs ont déambulé tous curieux et intéressés par les différents stands bien achalandés. Cette journée marque un moment de rencontre conviviale au sein de notre bourgade.

*Bravo
à tous les bénévoles qui ont répondu présent!*



ÇA S'EST PASSÉ À LASSY

Le repas du CCAS avec nos aînés!

Le 7 Octobre, salle Joseph Legendre nos aînés se sont réunis pour leur repas annuel organisé par le CCAS. C'est avec un repas haut en couleur et en saveur que les papilles des uns et des autres se sont faits plaisir.

Et c'est au rythme de l'accordéon, de l'harmonica, et des chansons d'antan que nos convives ont passé un excellent moment de convivialité. La valse, le marche, et bien d'autres danses ont fait virevolter nos jeunes et talentueux danseurs.

